

# LES ADJECTIFS À POLARITE NÉGATIVE ET LA STRATÉGIE DE L'EUPHÉMISME

ROXANA VOICU<sup>1</sup>

**Abstract.** The present article deals with a series of adjectives (*catholique, folichon, reluisant*) whose distribution is restricted to negative contexts. In order to account for their particular distribution, we analyze them as an instance of 'rhetorical stereotyping' (Hoeksema, 1997) used to explain the emergence of negative polarity items based on pragmatic reasons. More specifically, these negative polarity adjectives illustrate a strategy of euphemism: the negation of a desirable property conveys implicitly the possession of the property expressed by the contrary of the adjective. The syntactic negation, which expresses attenuation, is strengthened through implicature, as a general tendency towards the maximization of informativity. Following Israel (2011), our analysis taps the pragmatic underpinnings of polarity sensitivity especially through the conventionalization of the argumentative value associated with polarity items; we argue that in the case of negative polarity adjectives the conventionalization of the argumentative value is absent owing to a general tendency of items expressing attenuation to give rise to understatement in the appropriate context. More generally, the existence of attenuating polarity items raises a problem of lexicalization: a principle of economy has been stated (Horn, 1989, Moeschler 2006) in order to account for the limited lexicalization of complex values pertaining to pragmatics.

**Keywords:** negative polarity items, euphemism, scalarity, implicature.

## 1. INTRODUCTION

Le français comporte une série d'adjectifs - *catholique, folichon, reluisant* - dont la distribution est restreinte aux contextes négatifs, qu'il s'agisse de négation syntaxique (1a,b) ou sémantique (1c,d). Cette distribution, déjà signalée par Muller (1991), fait correspondre à la négation syntaxique la négation propositionnelle – se traduisant par *il est faux que* – et à la négation sémantique des opérateurs, issus de diverses catégories, dont la particularité est de se paraphraser à l'aide de (*ne*) *pas*. Parmi ces derniers, sont à compter des adverbes comme *peu* et *rarement*, le dernier en tant qu'équivalent de *pas souvent* :

- (1) a. *Un conseil de guerre a condamné Dreyfus pour avoir fait le bordereau, qui est d'Estherhazy. Pour justice, ce n'est pas très reluisant. (Clemenceau, Vers la réparation, 1899)*
- b. *Tout ça ne me paraît pas très catholique. (Queneau, Zazie, 1959)*

---

<sup>1</sup> Université de Bucarest, roxana.voicu@lls.unibuc.ro

- c. *Je souffrirais de me montrer dans un délire aussi peu reluisant.* (Giono, *Le bonheur fou*, 1957).
- d. *Il en augura que le jeune homme avait commis quelque fredaine peu catholique et qu'il se trouverait volontiers à l'abri entre les quatre murs.* (Boylesve, *La leçon*, 1902)

Une première remarque qui s'impose est que l'emploi des mêmes adjectifs dans les phrases affirmatives correspondant aux exemples ci-dessus est agrammatical. Sur la base de leur sensibilité à la polarité, ces adjectifs sont réunis par Muller (1991) sous l'étiquette d'adjectifs à polarité négative bien qu'ils n'acceptent pas tous les contextes légitimant les items à polarité. La deuxième remarque concerne le fait que cette sensibilité à la polarité dans le domaine des adjectifs possède un caractère idiosyncrasique : seul un nombre limité d'adjectifs ont restreint leur emploi aux contextes négatifs. Cette restriction d'emploi s'accompagne d'un changement interprétatif ; plus précisément, les adjectifs en question acquièrent une dimension évaluative si tel n'était pas leur sens primaire (par exemple, *catholique* ne signale plus l'appartenance à la religion catholique) et ils qualifient indifféremment un support humain ou non humain (par exemple, *folichon* avec son sens premier qualifie le comportement d'une personne). Le corpus que nous avons recueilli à partir de la base de données Frantext est de nature littéraire et couvre la période du 19<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle. Les recherches que nous avons entreprises à l'intérieur de celle-ci portent sur la co-occurrence de *pas* et d'un des adjectifs discutés avec une distance de 5 mots au maximum entre les deux. L'aptitude de l'adjectif à changer de sens dans un contexte négatif nous a contraints au tri manuel des résultats : l'interrogation nous a retourné 20 résultats dans le cas de *folichon*, 29 pour *reluisant*, 259 pour *catholique* dont nous avons retenu la moitié après avoir écarté le sens qui se rapporte à la religion catholique.

La restriction d'emploi de ces adjectifs aux contextes négatifs illustre le phénomène de stéréotypage rhétorique que Hoeksema (1997) place à l'origine de l'émergence des items à polarité négative. L'hypothèse de Hoeksema (1997) est que l'emploi des formes est soumis à un conditionnement social, ce qui se reflète discursivement par des collocations particulières. A la faveur des études portant sur la grammaticalisation, ce phénomène est trop souvent réduit au processus de renforcement de la négation qui correspond à la valeur emphatique des items à polarité négative (IPN). Cette direction particulière de la recherche concerne en premier lieu les expressions de la quantité minimale qui, dans la portée de la négation, en arrivent à exprimer une quantité nulle : c'est le cas du syntagme nominal *un mot* dans *Il n'a pas dit un mot* qui équivaut à *Il n'a rien dit*. Quand on parcourt la vaste littérature consacrée aux items à polarité négative, on reste avec l'impression erronée que la classe se réduit aux seuls items à polarité négative ayant un rôle d'emphase. Or il existe également des items à polarité négative ayant un rôle d'atténuation et notre argumentation dans la suite du travail vise à montrer que les adjectifs peuvent assurer ce rôle. D'une manière générale, les items à polarité négative atténuateurs posent un problème de lexicalisation. Ainsi, Linebarger (1980) considère que les items à polarité ayant un rôle d'atténuation ne sont pas marqués en tant que tels dans le lexique mais renvoient à un phénomène pragmatique qui se déclenche chaque fois que des expressions sont dans la portée de la négation. Notre analyse des adjectifs à polarité négative appuie l'observation de Linebarger (1980) : leur emploi comme items à polarité négative convient aux contextes où l'adjectif est modifié par un adverbe de haut degré, autrement dit leur valeur d'atténuation ne fait pas l'objet d'une codification lexicale.

Notre étude du fonctionnement argumentatif comme facteur déterminant la sensibilité des items à la polarité s'inscrit dans une approche pragmatique du phénomène, développée par Israel (2011). L'auteur cité met en place un dispositif pragmatique censé prédire l'émergence des items à polarité par la codification des valeurs argumentatives, emphase ou atténuation. Or nous verrons que (i) la codification d'une valeur d'atténuation est mise en échec dans le cas des adjectifs à polarité négative par la possibilité de dériver des implicatures qui renforcent la négation contradictoire en négation contraire et (ii) que des stratégies supplémentaires interviennent pour favoriser la lecture d'atténuation des adjectifs à polarité négative. La première section étudie les contextes légitimant les adjectifs à polarité négative et rattache ces derniers aux items à polarité négative faibles. La deuxième traite des propriétés inférentielles des prédicats scalaires pour montrer que la négation, qui crée un effet d'atténuation au niveau de ce qui est dit, est renforcée sur le mode de l'implicite : la proposition implicite est informativement plus forte. Cette stratégie correspond à deux cas de figure : la litote consistant à nier une propriété négative et l'euphémisme, consistant à nier la possession d'une propriété positive. Ce rôle d'atténuation, contrebalancé par une tendance vers le renforcement de la négation qui devient une convention d'usage (Morgan 1977, Horn, 1989), explique l'émergence des contextes à même de lever l'ambiguïté dont la négation propositionnelle se trouve porteuse. La modification de l'adjectif par un adverbe de haut degré est un tel contexte dans la mesure où la présence de cet adverbe lève l'ambiguïté en faveur de l'atténuation. Ramener le fonctionnement des adjectifs à polarité négative à celui des minimiseurs n'apportera donc pas le résultat escompté dans la mesure où ces derniers conduisent à une maximisation de l'informativité. Cette piste, envisagée par Muller (1991) sera discutée dans la section 2.3. Assigner une fonction d'atténuation à ces adjectifs soulève une question plus générale, celle de l'absence de lexicalisation des items à polarité négative atténuateurs à travers les langues. Plus généralement, nous rejoignons l'hypothèse selon laquelle le jeu pragmatique que permettent les implicatures est à l'origine de ce phénomène. Concrètement, nous invoquerons à la suite de Horn (1989), Moeschler (2006) un principe d'économie selon lequel les langues ont tendance à ne pas lexicaliser les valeurs complexes.

## 2. LA FORCE NEGATIVE DES ADJECTIFS A POLARITE NEGATIVE

Nous abordons la description des adjectifs à polarité négative (APN) par l'identification des propriétés sémantiques auxquelles ces adjectifs sont sensibles. Ladusaw (1979) regroupe les contextes négatifs sur la base d'une propriété sémantique commune, la monotonie décroissante. Celle-ci est fondée sur un rapport d'implication à partir d'un ensemble à un sous-ensemble comme c'est le cas en (2) entre *alcool* et *whisky*. *Rarement* représente un contexte monotone décroissant, comme Roussarie (2017) le montre pour le français :

- (2) *Charles boit rarement de l'alcool.* → *Charles boit rarement du whisky.*

Alors que les exemples où *peu* modifie l'adjectif sont attestés abondamment dans le corpus (voir aussi (1d) précédemment et (4) plus bas), nous n'avons pas trouvé d'exemple de compatibilité avec *rarement* et nous nous remettons à l'intuition de Muller (1991 :77) pour accepter l'exemple (3) :

- (3) *Luc est (peu /rarement) folichon.*  
 (4) *Stelzer, éploré et bien peu reluisant maintenant, se trouve en ligne avec nous.*  
 (Rouvière, *Journal*, 1918)

Cependant, la propriété de monotonie décroissante s'est révélée inapte à rassembler tous les contextes légitimant les items à polarité négative (Heim, Giannakidou parmi d'autres). Giannakidou (2002) propose comme solution alternative une autre propriété sémantique, la non-véridicalité, pour expliquer la sensibilité des items à la polarité négative. Un opérateur propositionnel est non-véridique s'il n'entraîne pas la vérité de la proposition qu'il a dans sa portée. Les opérateurs non-véridiques sont les modalités non assertives (la phrase interrogative, la phrase impérative, les verbes modaux), le futur, la protase des conditionnelles, la restriction des quantifieurs universels. Heim (1984) cité dans Giannakidou (2002) montre que la protase des conditionnelles n'est pas un contexte à monotonie décroissante. Son argumentation s'appuie sur le rapport entre les deux propositions ci-dessous – plus précisément (5) n'implique pas (6) :

- (5) *Si tu vas en Espagne, tu passeras du bon temps.*  
 (6) *Si tu vas en Espagne et que tu tombes malade, tu passeras du bon temps.*

Les adjectifs à polarité négative ne vérifient qu'un nombre très limité de contextes parmi ceux qui sont énumérés ci-dessus. Comme déjà remarqué par Muller (1991), les APN n'intègrent pas la protase des conditionnelles. L'auteur relève toutefois que la modification par un adverbe de degré améliore l'acceptabilité des APN dans la protase des conditionnelles (7c) :

- (7) a. *\*Si Paul est / devient folichon, Marie acceptera peut-être de l'épouser.*  
 b. *\*Si cet individu est catholique, on lui confiera ce travail.*  
 c. *Si Paul était plus folichon, Marie l'aurait épousé* (Muller, 1991 : 73)

Nous retiendrons comme propriété générale des APN leur incompatibilité avec la protase des conditionnelles malgré (7c) en faisant remarquer que l'emploi comme item à polarité amène très souvent un changement de sens par rapport à l'emploi en dehors de la polarité. Dans les termes de Hoeksema (1997), les items à polarité négative sont 'le jumeau maléfique de quelque mot innocent'. Il en va ainsi de *folichon* qui peut très bien être utilisé dans les contextes affirmatifs pour qualifier une personne, avec le sens 'd'une gaieté libre, un peu légère, un peu folle' (TLFi). Pour cet adjectif, le changement de sens est visible lorsqu'il n'est plus utilisé pour qualifier une personne mais qualifie en revanche un sujet indéterminé *ça/ce*, des noms comme *assortiment*, *ville* (on passe ainsi du sens psychologique – éprouver un sentiment de gaieté – à un sens causatif selon lequel le référent dénoté par le support syntaxique inspire le sentiment en question) : sur les 20 occurrences de *folichon* dans la portée de la négation, seules deux qualifient une personne. Comme le note Beyssade (2006) à la suite de Hoeksema, il arrive souvent que l'emploi comme item à polarité négative corresponde à un sens stéréotypé, figé et c'est en effet le cas des APN. D'ailleurs l'abondance de *ce n'est pas (très) folichon* sur le nombre total d'occurrences de cet adjectif nous fait pencher résolument vers cette analyse.

Une sous-catégorie des opérateurs non véridiques est représentée par les opérateurs anti-véridiques qui entraînent la fausseté de la proposition qu'ils ont dans leur portée. Ces contextes comprennent la négation et *sans*. L'examen de la distribution des APN a déjà montré qu'ils sont légitimés dans la portée de la négation ; notre corpus ne contient pas d'exemple de co-occurrence avec *sans*, mais, si notre intuition est bonne, de tels exemples ne sont pas à exclure :

- (8) a. *Sans être (très/tout à fait) catholique, cette maison ne manquait pas de charme.*  
 b. *Sans être (très/tout à fait) folichonne, cette chanson rappelait le bon vieux temps.*

Le deuxième point dans notre description concerne la gradualité dans l'expression de la force négative et vise à introduire une granularité plus fine dans la description des APN. Cette gradualité s'appuie sur l'hypothèse d'un continuum de la force négative développée par Van der Wouden (1997). L'auteur prend en considération trois contextes – la monotonie décroissante précédemment discutée, les contextes anti-additifs et les contextes anti-morphiques pour classer les IPN dans l'une des trois sous-catégories : faible, moyen et superfort. Comme le critère de reconnaissance associé à la monotonie décroissante a déjà été discuté, nous envisageons brièvement les contextes anti-additifs et anti-morphiques :

Les contextes anti-additifs (*aucun, personne, jamais*) :  $F(x \vee y) = F(x) \wedge F(y)$ .

- (9) *Personne ne chante ou ne danse. Personne ne chante et personne ne danse.*  
 (10) *J'aime bien ma femme, remarque. Et mes gosses aussi. Ce n'est jamais folichon, mais deux jours sur sept, ça va, je me résigne aux pantoufles.* (Bazin, *Le matrimoine*, 1967)

Les contextes anti-morphiques sont une instanciation de la négation classique (la négation propositionnelle) et correspondent aux lois de De Morgan (Van der Wouden, 1997 :105) :

$$\neg (X \wedge Y) = \neg (X) \vee \neg (Y)$$

$$\neg (X \vee Y) = \neg (X) \wedge \neg (Y)$$

Le tableau ci-dessous repris à Hoeksema (2012) regroupe les items à polarité négative en trois sous-classes représentées verticalement selon les contextes qui les légitiment, énumérés horizontalement. L'auteur établit une hiérarchie implicationnelle stipulant que, si un item peut figurer dans un contexte particulier, il sera aussi légitimé dans tous les contextes à sa gauche.

	Antimorphique	Anti-additif	Monotonie décroissante	Non véridique
Faible	+	+	+	–
Fort	+	+	–	–
Superfort	+	–	–	–

Les adjectifs à polarité négative ont une distribution idiosyncrasique dans la mesure où ils ne vérifient pas tous les contextes recensés pour les IPN. Si l'on écarte la négation propositionnelle comme propriété définitoire des IPN, seule la négation faible représentée par *peu* (et, éventuellement, *rarement*) légitime les adjectifs à polarité négative. Nous sommes ainsi conduits à réunir les items à polarité dans la classe des items à polarité négative faibles.<sup>2</sup> Notre conclusion rejoint celle de Van der Wouden (1997) quant à la litote : la litote comprise comme négation du terme dénotant une propriété non désirable n'est pas légitimée uniquement par la négation mais aussi par les contextes à monotonie décroissante, à l'exception des contextes dont le sémantisme est incompatible avec l'échelle du prédicat nié. *Mutatis mutandis*, cette explication peut être étendue aux adjectifs à polarité négative. Une mention spéciale sera réservée à l'incompatibilité déjà relevée des APN avec la protase de la conditionnelle : ce contexte renverserait la direction des inférences sur l'échelle associée à un adjectif, ce qui conduirait à une lecture d'emphase. La plus simple illustration de ce fonctionnement est dans le domaine des quantifieurs, c'est le cas de *un peu* qui implique *beaucoup* :

(11) *Si j'avais un peu de temps libre, je lirais ce roman.*

Or, nous montrerons dans la section suivante que l'emploi de l'adjectif dans la portée de la négation nous fait quitter l'échelle associée à l'adjectif et mobilise le contraire de l'adjectif. Nous renvoyons à la contrariété en tant que type particulier d'opposition qui n'obéit pas à la loi du tiers exclu (à la différence de la contradiction). Les deux notions ressortissent à l'étude de l'antonymie sur le plan logique et seront discutées dans les sections suivantes surtout du point de vue de l'enrichissement pragmatique du sens à la suite de Horn (1989).

### 3. LES ITEMS À POLARITÉ COMME OPÉRATEURS ARGUMENTATIFS

Nous revenons au phénomène de stéréotypage rhétorique pour étudier la fonction argumentative des adjectifs à polarité négative à partir de la modélisation scalaire d'Israel (2011). Son hypothèse est que les items à polarité codifient lexicalement deux traits, un trait argumentatif et un trait quantitatif : les deux traits sont pourvus de valeurs particulières déterminées par la position des items sur les échelles respectives et ces valeurs prédisent la sensibilité des items à la polarité. Le statut argumentatif qu'Israel (2011) reconnaît aux items à polarité – emphase ou atténuation – appartient en principe aux énonciations, mais il se reporte par un processus métonymique sur les items qui en sont responsables à l'intérieur de l'énoncé. Notre objectif est de rendre compte de la valeur d'atténuation que les APN sont susceptibles de revêtir : il s'agit du refus de prédiquer une évaluation négative, ce qui se traduit linguistiquement par la négation de la propriété désirable correspondante. Une telle entreprise est mise en échec par la tendance vers le renforcement de la négation sur le mode de l'implicite, qui nous conduit à dériver le contraire de l'adjectif. Nous verrons plus bas que la négation propositionnelle exprime sur le plan logique un rapport de

<sup>2</sup> Un évaluateur anonyme me signale que pour conclure au statut d'items à polarité négative faible des APN il faut montrer le statut non-additif de *peu*. Il me suggère à cet effet que *Peu chantent ou dansent* n'implique pas *Peu chantent et peu dansent*, ce dont je tiens à le remercier.

contradiction. Celle-ci obéit à la loi du tiers exclu : deux propositions ne peuvent pas être vraies ou fausses en même temps. Pourtant, le sens de la négation est enrichi en contexte par une implicature qui transforme la lecture de contradiction en lecture de contrariété : deux propositions peuvent être fausses en même temps mais ne peuvent pas être vraies en même temps.

### 3.1. Expliquer la valeur argumentative en termes d'informativité

L'intégration des valeurs argumentatives, emphase et atténuation, à la description sémantique des items à polarité est l'un des enjeux de l'approche pragmatique d'Israel (2011). À l'intérieur de celle-ci, la fonction argumentative est analysée en termes d'informativité. Nous nous contenterons pour le moment de fournir une première définition de l'informativité, à la suite d'Israel (2011), qui convoque à ce propos la logique propositionnelle à travers un rapport d'implication. Cette première approche est suffisante pour rendre compte de l'opposition entre (12a) et (12b) :

- (12) a. *Ce roman n'est pas du tout intéressant. Il ne l'aime pas du tout.*  
 b. *Ce roman n'est guère intéressant. Il ne l'aime pas tant que ça.*

La proposition (12) a. implique la proposition *Ce roman n'est pas intéressant. Il ne l'aime pas.*, d'où sa description en termes d'emphase alors que ces dernières impliquent les propositions en (12) b., qui illustrent, quant à elles, une valeur d'atténuation. C'est cette dernière fonction qui sera explorée pour étudier la contribution argumentative des adjectifs à polarité négative. En effet, (13a) est impliquée par (13b) – (13a) est moins informative que si l'on utilisait le contraire de l'adjectif (13b) :

- (13) a. *Tout cela ne me paraît pas catholique.*  
 b. *Tout cela me paraît malhonnête.*

Les exemples (12) et (13) illustrent différemment la maximisation de l'informativité : en (12), une seule échelle est impliquée, l'échelle associée aux prédicats *intéressant* ou *aimer* alors qu'en (13) sont impliquées deux échelles associées aux adjectifs *catholique* et *malhonnête*, respectivement. Plus précisément, en (13), la maximisation de l'informativité se réalise à travers l'implicature. Cette implicature est calculée à partir de la deuxième sous-maxime de quantité (Q2) de Grice (1975): N'avancez pas plus d'information qu'il n'est requis. Cette sous-maxime est régulièrement convoquée pour des raisons de politesse dans le but de minimiser l'atteinte portée à la face de l'autre. A cet effet, les adjectifs qui véhiculent une évaluation positive sont utilisées dans une phrase négative pour véhiculer une évaluation négative sur le mode de l'implicite. En revanche, les adjectifs porteurs d'une évaluation négative jouent sur les degrés lorsqu'il s'agit d'ordonner des degrés différents d'une propriété sur une échelle comme < très, un peu > :

- (14) a. *Je suis un peu mécontent de votre suggestion.* b. *Je suis très mécontent de votre suggestion.*

(14) a un rôle d'atténuation en raison du fait que cette proposition est impliquée par *Je suis mécontent.*(b) joue un rôle d'emphase dans la mesure où cette proposition implique

*Je suis mécontent.* Les modifieurs de degré donnent lieu dans le contexte approprié à des implicatures scalaires. Celles-ci sont calculées à partir de la première sous-maxime de quantité (Q1) de Grice (1975) : Avancez autant d'information qu'il est requis. Affirmer une proposition correspondant à une valeur faible sur une échelle revient à dire que le locuteur n'est pas en mesure d'assumer la vérité de la proposition plus forte sur le plan informatif, donc située au-dessus d'elle sur l'échelle quantitative. Les implicatures scalaires sont utilisées pour modéliser une échelle quantitative (Horn, 1989) : une expression  $P_j$  est plus haut sur une échelle qu'une expression  $P_i$  si une proposition contenant la première implique unilatéralement la proposition contenant la deuxième. La proposition contenant un prédicat comme *être brillant*, situé au sommet de l'échelle, implique les propositions contenant une valeur inférieure, comme *être intelligent*. L'effet de la négation est de renverser la direction des inférences (Fauconnier 1975) : la négation d'un degré faible implique la négation d'un degré plus fort. Pour toute échelle positive de forme  $(x_1, x_2, \dots, x_n)$ , il y a une échelle négative de forme  $(-x_n, \dots, -x_3, -x_2, -x_1)$ . De cette façon, *Jean n'est pas intelligent* implique *Jean n'est pas brillant*.

Le renversement de l'échelle est obtenu par *modus tollens* ( $A \rightarrow B$  ;  $\neg B$  donc  $\neg A$  ; où A est la proposition forte et B est la proposition faible dans un rapport d'implication unilatérale qui régit la construction des échelles). La construction d'une échelle quantitative s'accompagne d'une contrainte supplémentaire qui n'est pas explicitement développée par Horn (1989) (mais voir Matsumoto (1995)) : les éléments ordonnés sur une échelle doivent être ou bien positifs ou bien négatifs, ce qui fait que *catholique* et *malhonnête* ne peuvent pas être envisagés sur une même échelle. Cela fait que l'analyse des APN ne relève pas d'une échelle quantitative à la Horn (1989). Nous avons déjà mentionné plus haut que l'implicature en (13b) est calculée à partir de (13a) et s'appuie sur la deuxième sous-maxime de quantité et non pas la première. Nous détaillerons dans la section suivante l'effet d'atténuation créé par la négation au niveau de ce qui est dit ; nous avons déjà vu que cette négation peut être renforcée par implicature de façon à laisser comprendre le contraire de l'adjectif. Dans la mesure où le sens obtenu par atténuation peut être enrichi par implicature, comme il sera montré dans la section suivante, l'hypothèse de l'association par convention d'une valeur argumentative particulière ne se vérifie pas dans le cas des adjectifs à polarité négative. Les données que nous analyserons dans la section 2.2. traiteront de la négation d'un haut degré, qui ramène au premier plan l'effet d'atténuation.

### 3.2. Le renforcement de la négation: euphémisme vs. litote

Nous aborderons dans cette section les propriétés sémantiques associées à la négation syntaxique avant de revenir sur la stratégie pragmatique qui amène une négation propositionnelle à être renforcée de façon à laisser entendre le contraire de l'adjectif si bien que *ne pas être heureux* équivaut à *être malheureux*. Cela permettra de comprendre que les adjectifs à polarité négative sont un cas particulier d'un phénomène général qui vaut pour tout adjectif exprimant une évaluation positive dans la portée de la négation.

D'une manière générale, la négation propositionnelle est à interpréter logiquement comme l'expression d'un rapport de contradiction (Horn, 1989). Comme mentionné précédemment, ce rapport est régi par la loi du tiers exclu en vertu de laquelle deux propositions ne peuvent pas être vraies ou fausses en même temps. La lecture d'atténuation est un effet de sens associée à la lecture contradictoire de la négation : dire à propos d'un

roman qu'il n'est pas bon ne signifie pas qu'il est mauvais, car il pourrait être ni bon ni mauvais.<sup>3</sup> Si la valeur d'atténuation appartient à ce qui est dit, l'implicature qui en est dérivée amène un renforcement de la négation, dans la mesure où elle laisse entendre le contraire de l'adjectif (15b). En tant qu'implicature, ce contenu sémantique est annulable (16) :

- (15) *Il n'est pas heureux. b. Il est malheureux.*  
 (16) *Il n'est pas heureux, sans être malheureux pour autant.*

Les prédicats adjectivaux *heureux* et *malheureux* illustrent un rapport logique de contrariété dans la mesure où les deux propositions qui les contiennent peuvent être fausses en même temps mais ne peuvent pas être vraies en même temps : une personne peut n'être ni heureuse ni malheureuse. Si *malheureux* est en rapport de négation contraire avec *heureux*, la négation de *malheureux* représente une proposition plus faible que celle qui contient sa contrepartie affirmative, comme en témoigne (17) :

- (17) *Il est heureux ou, du moins, il n'est pas malheureux.*

Le renforcement de la négation contradictoire en négation contraire dépend du sémantisme de l'adjectif. Les études portant sur l'antonymie documentent abondamment l'existence d'une dissymétrie à l'intérieur des paires d'oppositions. Celle-ci est à l'origine de la polarisation sémantique des adjectifs et conduit à l'établissement d'un terme marqué et d'un terme non marqué. Un adjectif comme *utile* est considéré non marqué : il représente d'une façon générale la catégorie, l'échelle de l'utilité et se prête aux constructions comparatives. Utilisé seul, il recouvre une région polaire de la catégorie, la région positive. L'adjectif marqué *inutile*, quant à lui, représente le pôle négatif de la catégorie<sup>4</sup>. Ducrot (2003) montre la différence entre les adjectifs marqués et non marqués à partir du couple de phrases :

- (18) a. *Pierre n'est pas gentil.*  
 b. *Pierre est méchant.*  
 (19) a. *Pierre n'est pas méchant.*  
 b. *Pierre est gentil.*

A partir de 18a, on peut inférer 18b. Le statut d'implicature de 18b. est testé par son aptitude à être annulée: Pierre n'est pas gentil, mais il n'est pas non plus méchant. Cette inférence est dérivée en exploitant la deuxième maxime de quantité : que votre contribution ne contienne pas plus d'information qu'il n'est requis. La possibilité d'avoir ni gentil, ni méchant traduit l'existence sur l'échelle associée aux adjectifs scalaires d'une zone neutre. Ce phénomène correspond, comme déjà mentionné précédemment, au rapport logique de contrariété comme en témoigne la possibilité de nier les deux propositions en même temps, *x n'est ni méchant ni gentil*.

<sup>3</sup> Je remercie l'évaluateur anonyme de m'avoir rappelé fort justement que *médiocre*, que j'avais utilisé antérieurement signifie 'en dessous de la moyenne, de faible importance' (TLFi).

<sup>4</sup> Cruse (1986) fait reposer l'opposition sur la présupposition : le terme non marqué sert à poser une question neutre qui n'ajoute pas de présupposition alors que le terme marqué en ajoute une : How long is it ? vs. How short is it ?, le dernier présupposant bien que l'objet dont on prédique la question est court.

A partir de (19a), on ne peut pas inférer (19b). En revanche, la signification associée à la prédication *ne pas être méchant* en (19) est vague, recouvrant la zone comprise entre assez gentil et extrêmement gentil. Cette interprétation confirme l'analyse que la négation se voit communément associer, à savoir celle d'atténuation. Pourtant la tradition rhétorique, qui analyse la négation d'un terme marqué sous le nom de litote, en fait l'équivalent d'une affirmation forte. Cette interprétation est dérivée en exploitant la deuxième sous-maxime de quantité. L'orientation sur une échelle vers une valeur supérieure est indiquée par les enchaînements avec *même* : Pierre n'est pas méchant, il est même gentil. A part les échelles sémantiques précédemment discutées fondées sur un rapport d'implication, il convient de relever l'utilité des échelles pragmatiques au sens de Ducrot (1980) comme une classe d'arguments qui mènent vers une même conclusion, l'ordre parmi ces arguments étant déterminé par leur force argumentative. Pour une analyse plus détaillée de la litote en français, nous nous contentons de renvoyer à Lilti (2004), la présente analyse s'intéressant à la stratégie qui vient la contrebalancer, à savoir l'euphémisme. Celui-ci consiste en une prédication positive dans la portée de la négation qui sert à véhiculer sur le mode de l'implicite la possession de la prédication contraire. Les théories de la politesse discutent l'euphémisme comme une stratégie consistant à minimiser toute atteinte qu'un acte menaçant la face de l'interlocuteur pourrait porter. Brown et Levinson (1988) théorisent amplement ce phénomène sous le nom de politesse négative. La critique véhiculée par les adjectifs axiologiquement négatifs est un tel acte menaçant par rapport auquel l'euphémisme a un rôle réparateur. Les adjectifs à polarité négative en sont une illustration qui témoigne de la réticence du locuteur à porter un jugement négatif, raison pour laquelle il s'y livre sur le mode de l'implicite. Le jugement négatif est véhiculé par une implicature qui, de par son statut annulable, ménage au locuteur l'option de se retrancher derrière le sens littéral : Il n'est pas heureux sans être malheureux pour autant.

Les adjectifs à polarité négative ne représentent qu'un cas particulier d'un phénomène plus général, comme il est esquissé précédemment. Il s'agit toujours d'adjectifs dénotant des évaluations positives mais qui ont restreint leurs emplois aux contextes négatifs. Dans leur cas, à la différence des constructions libres, la lecture d'euphémisme est difficilement annulable. En témoigne (20) où l'enchaînement suivant est difficile à accepter :

(20) ??*Il flaire un air qui ne lui paraît pas catholique mais qui ne lui paraît pas anormal pour autant/sans être anormal pour autant.*

Tout au plus pourrait-on en améliorer l'acceptabilité en insérant un adverbe de complétude (sans être *tout à fait* louche), avec la mention que nous réservons pour la section suivante une discussion concernant le rôle des adverbes de degré.

(21) *Plus tard, le Dauphin marche d'un pas circonspect dans les salles du château, accompagné par Gilles et sa suite. Il flaire, semble-t-il, un air qui ne lui paraît pas catholique. Il s'arrête devant une cheminée où fument des lambeaux de parchemin et des débris d'os. Qu'est-ce donc cela ? s'étonne-t-il. Pourquoi les cheminées fumaient-elles à torrents tout à l'heure ?* (Tournier, Gilles, 1983, p. 114)

L'hypothèse selon laquelle la lecture d'euphémisme représente un cas d'inférence par défaut a été initialement proposée par Morgan (1977) et reprise par Horn (1989) que nous suivrons dans la suite. Sa démarche consiste à opposer deux types de conventions : une convention d'usage et une convention de sens. Le choix de l'une ou de l'autre piste

permet de décider du caractère sémantique ou pragmatique de la convention. Morgan (1977) montre que l'usage d'une expression est gouverné par des conventions qui ne sont pas mutuellement exclusives des conventions gouvernant la signification. L'auteur aborde le cas des actes de langage indirects pour montrer que, si l'implicature reste calculable, en réalité elle n'est pas vraiment calculée. Il en va de même pour les adjectifs à polarité négative qui, par un raccourci de sens, laissent comprendre le contraire de l'adjectif. L'hypothèse de la conventionnalisation de l'implicature (toutefois, une convention d'usage) conduit Horn (1989) à l'analyser comme un raccourci sémantique : le sens littéral peut être latent sans constituer à proprement parler un point de départ pour calculer l'inférence. Ces conventions d'usage sont le reflet d'un formatage culturel tel qu'il est illustré par la théorie de la politesse. Les actes de langage indirects et les diverses formes d'euphémisme en sont l'expression la plus évidente. Morgan (1979) reprend à ce propos l'exemple paradigmatique d'une requête indirecte : *Peux-tu me passer le sel ?* auquel il prête plusieurs caractéristiques : à l'instar des requêtes directes, l'énoncé peut être préfixé par *s'il te plait*, ce qui n'est pas le cas de toutes les requêtes indirectes ; il ne sous-tend pas de processus inférentiel, à l'instar des expressions figées qui font partie de la connaissance de la langue ; il est plus direct que ses paraphrases : *es-tu capable de, est-ce qu'il serait possible de*. Comme déjà mentionné à plusieurs reprises dans ce travail, les procédés d'euphémisme ont en commun d'exploiter la deuxième maxime de quantité qui enjoint de ne pas avancer plus d'informations qu'il n'est requis. Deux remarques supplémentaires empruntées à Levinson (2000) complètent la description de ce type d'implicature : cette implicature est plus informative que ce qui est dit – la preuve étant que l'implicature implique (logiquement) ce qui est dit, on a déjà vu cela – et qu'elle opère en même temps un recalibrage dans la direction de la spécification : cela va dans la direction d'un sens ou d'une dénotation plus restreinte. C'est cette deuxième propriété qui sera développée dans la suite.

Les études diachroniques ont largement montré que des valeurs pragmatiques intègrent progressivement le sens littéral. L'évolution s'opère ainsi vers un rétrécissement du sens lexical : la dénotation d'un ensemble se déplace sur un sous-ensemble jouant le rôle d'élément saillant ou prototypique (Horn 1984, 1989). Il en va ainsi pour *verre* dont le sens s'est restreint à *boisson alcoolique* ou encore *boire*, dont le sens s'est restreint à consommer de l'alcool dans une réplique comme *Merci, je ne bois pas*. Tous ces cas de figure présentent un point commun : ce qui est implicite représente une spécialisation de ce qui a été dit. Un indice de la lexicalisation de l'implicature est son caractère annulable par le test de la négation, comme en témoigne (22).

(22) *Jean n'a pas pris un verre. Il a pris un Shirley Temple.* (Horn, 1989 :390)

Le même mécanisme de rétrécissement du sens lexical est à l'œuvre dans l'emploi des adjectifs à polarité négative. L'adjectif *catholique* ne renvoie plus à la doctrine religieuse, mais en reprend un trait saillant, la fermeté de la doctrine, selon la piste avancée par le TLFi. Le dépouillement du corpus témoigne d'une ténuité sémantique encore plus grande. L'adjectif est incident à un support animé ou non-animé ; il sert à évaluer selon la conformité à des normes contextuellement attendues, sans que la morale soit le repère par excellence comme on pourrait s'y attendre étant donné le domaine religieux auquel l'adjectif est rattaché avec son sens premier. Dans la portée de la négation, l'adjectif *catholique* acquiert une charge évaluative, sanctionnant tout écart par rapport à la norme : le

Petit Robert en fait un équivalent de *louche*, *douteux*, *dont on se méfie*. On peut facilement étendre la liste en ajoutant *suspect*. Ces synonymes témoignent de l'existence de degrés variables d'éloignement par rapport à la norme attendue, par exemple *douteux* ne signifie pas contraire à la norme comme le ferait *anormal* :

- (23) *Comment peut-il savoir que ce Wallas est arrivé la veille au soir dans cet obscur bistro de la rue des Arpenteurs ? ça n'est pas catholique.* (Robbe-Grillet, *Les gommés*, 1952, p. 15)
- (24) *Cependant, il y a bel et bien traumatisme crânien, certes sans fracture, comme vous le constatez, l'image osseuse est intacte, mais là, ce précipité pas catholique, ces gros grumeaux, hein ? Nous avons un hématome sousdural, très net.*
- (25) *De proche en proche, jusqu'au Pont-de-Chaines, les cases s'entassaient dans un désordre pas catholique, mais qui bientôt m'apparut comme une subtile touffaille d'équilibres entre les gens, entre leurs parcs-cochons, leur caloges-poules, leurs boîtes-lapins.* (Chamoiseau, *Texaco*, 1992, p.340)

On considère *folichon* comme le contraire de *triste*, *déprimant*, comme en témoigne l'acte de réfutation en (26). *Reluisant*, comme *catholique*, qualifie des supports très différents du point de vue sémantique auxquels il prête un trait de valorisation positive (il peut qualifier une personne, son rôle ou le sujet indéterminé *ce*). Il en va ainsi en (29) où *pas catholique* signale qu'il y a quelque chose qui ne va pas ; le contexte mobilisé renvoie à l'existence d'un petit écart sanctionné par l'atténuateur *une sorte de*. En (30), le sens que la construction négative se voit associer est celui de « plutôt découragé » où l'on remarquera de nouveau la présence d'un atténuateur, *plutôt*.

- (26) *Vous n'avez pas l'air folichon. Vous ne pétillez pas du tout. Qu'est-ce qui vous chiffonne ? Mais rien du tout, Madame. Qu'est-ce que vous voulez que j'aie ? Je ne suis pas triste du tout.* (Goncourt, *Renée*, 1864, p. 259)
- (27) *Lecture également de (...) dont le salmigondis volontariste frotté de maoïsme n'est pas reluisant. Nous revoilà dans le borbier de l'objectivité/subjectivité.* (Manchette, *Journal*, 2008, p. 459)
- (28) *On va rencontrer Elisa et ses deux petits copains. – M'en fous, qu'il me répond. Pas catholique. Je pose mes mains sur ses bras. – Il y a quelque chose qui ne va pas que je fais. Qu'est-ce que c'est ?* (Bory, *Le village*, 1945, p. 228)
- (29) *Louis dont la conduite depuis quelques jours lui semble pas catholique. Grossier et con comme toujours il reste, d'accord, mais avec dans la grossièreté une sorte de mollesse, dans la connerie des attendrissements suspects.* (Simonin, *Du mouroin*, 1960, p. 184)
- (30) *Le Grêlé n'était pas reluisant. Comme Grasset, il traversait une mauvaise passe et il était plutôt découragé. Il avait pris un fameux coup de vieux depuis que je ne l'avais vu.* (Cendrars, *L'homme*, 1945, p. 342)

Le sens des APN est sous-déterminé : le sens littéral est enrichi sur le mode de l'implicite de façon à laisser entendre le contraire de l'adjectif tout en ménageant au locuteur la possibilité de se retrancher derrière le sens littéral, qui équivaut à une simple atténuation. L'échantillon de synonymes proposé par les dictionnaires va dans la direction



La discussion précédente abordait les adverbes intensifieurs en tant qu'ils participent compositionnellement aux collocations étudiées. Le même effet de sens d'atténuation intègre le sens lexical des adverbes suite à la restriction de leur distribution aux contextes négatifs. En d'autres mots, le comportement des adverbes de haut degré en synchronie peut être retracé en diachronie. *Guère* témoigne particulièrement de cet infléchissement du sens qui amène un adverbe de haut degré dans la portée de la négation à dénoter un degré bas de la même propriété ainsi modifiée. Son fonctionnement est analogue à la modification d'un adjectif par *très* dans la portée de la négation et rejoint la remarque de Horn (1989) du début de cette section que nous illustrons plus bas à la suite de Hoeksema et Klein (1996):

- (33) a. *Je ne suis pas très heureuse de te voir.*  
 b. *Je suis très heureuse de te voir.*  
 c. *Je suis assez malheureuse de te voir.*

Dans ces phrases, que j'ai adaptées à partir de Hoeksema et Klein (1996), (33) a. n'est pas la négation de b. mais l'équivalent de c.

#### 3.4. Les adjectifs à polarité négative en tant qu'items à polarité négative atténuateurs

Nous reprenons la discussion précédente sur un point particulier, la lecture d'atténuation au niveau de ce qui est dit pour soulever la question très délicate de l'existence des items à polarité négative atténuateurs. Nous convoquons à cet effet la modélisation scalaire qui permet à Israel (2011) une cartographie des items à polarité négative. En tant qu'opérateurs scalaires, les IPN possèdent deux traits lexicaux, les dimensions quantitative et informative, qui résultent de la position des propositions contenant les items en question sur les échelles associées. La valeur quantitative renvoie à la localisation d'un item sur une échelle ordonnée de valeurs ; les items à polarité négative atténuateurs occupent typiquement une position haute sur l'échelle quantitative, comme on l'a vu précédemment à partir de la compatibilité des APN avec les modifieurs de haut degré. Pour ce qui est de la valeur informative, elle est déterminée par les implications auxquelles la proposition donne lieu : comme on l'a vu précédemment (section 2.1.), si elle implique une autre proposition, elle a une valeur informative forte ; en revanche, si elle est impliquée par une autre proposition, elle a une valeur informative faible. Dans chaque cas, la proposition est évaluée par rapport à une autre, fixée contextuellement, appelée norme. Le rapport à cette norme, qu'il s'agisse d'implication sur l'échelle informative ou de quantité sur l'échelle correspondante, conduit l'auteur à envisager les deux traits lexicaux – quantitatif et informatif – comme des valeurs binaires : des valeurs quantitatives et informatives – hautes ou basses - seraient lexicalisées conjointement par les items à polarité. La combinaison de ces traits divise les IPN en deux classes : les IPN emphatiques possèdent une valeur informative haute et une valeur quantitative basse (en fait, minimale, comme il sera montré plus bas) et les IPN atténuateurs, qui ont une valeur informative faible et une valeur quantitative haute. Appartiennent à la première catégorie les superlatifs comme dans *Il n'a pas esquissé le moindre geste* ou des expressions de la quantité minimale comme *Il n'a pas dit un mot*. Ces expressions de la quantité minimale

déclenchent des implicatures scalaires à partir de la première sous-maxime de quantité avec la spécification que la négation renverse la direction des inférences si bien que le sens implicite est *Il n'a rien dit*. Ce phénomène illustre une propriété largement discutée des implicatures scalaires, celle de maximiser l'informativité (Levinson 2000, Chierchia 2014). Comparativement à ceux-ci, les IPN atténuateurs ont reçu moins d'attention et sont envisagés avec méfiance (Chierchia 2014).

Nous reviendrons brièvement sur la valeur informationnelle qui s'attache aux propositions pour tester leur valeur d'emphase ou d'atténuation sur la base de tests syntaxiques. Horn (1989) a montré que des environnements syntaxiques particuliers permettent d'identifier les propriétés inférentielles associées aux propositions, et, par déplacement métonymique, aux items qu'elles comprennent : *ou du moins* relie deux propositions où la première doit être informativement plus forte que la seconde alors que *en fait* relie deux propositions où la première est plus faible que la seconde :

- (34) *Il n'a pas levé le petit doigt pour m'aider ou du moins, il n'a pas fait grand-chose.*  
 (35) *Il n'a pas fait grand-chose, en fait il n'a pas levé le petit doigt ;*  
*Il n'a pas fait grand-chose, il n'a même pas levé le petit doigt pour m'aider.*

Ces exemples confirment le statut informativement faible de *grand-chose* qu'Israel (2011) tient comme paradigmatique de la classe des IPN atténuateurs en français (avec *grand-monde* et *grand-choix*). Notre intérêt est de voir dans quelle mesure les adjectifs à polarité négative correspondent au profil attendu pour les IPN atténuateurs : la codification d'une valeur informative faible et d'une valeur quantitative haute. Le mécanisme général de renforcement de la négation contradictoire en négation contraire illustré par les adjectifs à polarité négative produit une implicature informativement plus forte que la proposition d'où elle est dérivée. S'agissant d'une implicature déclenchée par la deuxième sous-maxime de quantité, elle n'appartient pas aux implicatures scalaires au sens de Horn (1989), propriété ayant été mentionnée précédemment. Autrement dit, l'inférence précédente ne se réalise pas sur une échelle quantitative. Cette tendance vers la maximisation de l'informativité nous empêche d'assimiler ces adjectifs aux IPN atténuateurs. Seul l'emploi où ces adjectifs sont modifiés par des quantifieurs exprimant le haut degré conduit à la lecture d'atténuation prédite par l'hypothèse d'Israel (2011). Les exemples ci-dessous vérifient les propriétés inférentielles qui nous permettent d'identifier la valeur informative d'une proposition, concrètement (36a) est impliquée par (36b) :

- (36) a. *Il n'est pas très catholique.*  
 b. *Il n'est pas catholique.*  
 (37) *Il n'est pas très catholique, en fait, il n'est pas du tout catholique.*

Avant de conclure, nous envisageons dans la section suivante l'explication de Muller (1991) quant au fonctionnement des APN pour montrer qu'elle ne rend compte des données observées.

### 3.5. Les adjectifs à polarité négative ne sont pas des expressions de la quantité minimale

Nous rejoignons Muller (1991) sur un point particulier, le rôle des APN de maximiser l'informativité. Muller (1991) n'obtient pas cet effet à partir d'une stratégie d'atténuation – comme nous l'avons vu plus haut, la négation est renforcée par implicature de façon à laisser entendre le contraire de l'adjectif – mais par l'assimilation des adjectifs aux expressions de la quantité minimale. Ce n'est pas la solution que nous avons adoptée dans le présent travail, mais la tentation est grande, après la reconnaissance du statut d'items à polarité négative des adjectifs à l'étude, de les ramener aux expressions prototypiques de la classe, à savoir les minimiseurs. Muller (1991) conclut à l'existence d'un rapport étroit de ces adjectifs à l'expression de la quantité à partir de leur affinité avec les morphèmes de degré.

L'essentiel de l'argumentation de Muller (1991) repose sur le parallélisme entre le comportement des adjectifs à polarité négative et celui des adjectifs en *-able*. Son hypothèse est fondée sur le constat que l'emploi des derniers dans une phrase assertive sans modification par un adverbe quantifiant donne un mauvais résultat. En effet, l'acceptabilité de ces phrases est nettement améliorée dans un contexte où l'adjectif est modifié par un quantifieur :

- (38) \**Cette histoire est croyable. / Cette histoire n'est pas / est à peine croyable.*
- (39) \**Ce comportement est reluisant. / Ce comportement est plus ou moins reluisant.*
- (40) \**Ses desseins sont avouables. / Ses desseins sont plus ou moins avouables.*
- (41) \**Il est pensable que Marie change d'avis. / \*Il est plus ou moins pensable que Marie change d'avis.*

Muller (1991) explique l'affinité de ces adjectifs avec la négation par le fait que « leur combinaison avec la négation équivaut à leur fixer un degré zéro sur leur échelle de quantification » (1991 : 76), ce qui correspond en tous points au comportement attendu pour les minimiseurs. Il résume le comportement scalaire des adjectifs à polarité négative par l'observation qu'ils ne marquent pas en eux-mêmes le degré élevé, ce qui fait que lorsque l'assertion est possible, elle équivaut à un degré minimum. Cette valeur minimale sur l'échelle de la quantification semble être fixée par défaut en l'absence d'un adverbe de degré qui modifie l'adjectif. Muller (1991) infléchit son argumentation dans la direction de l'indétermination de la quantité qui fait que leur assertion isolée est ressentie comme incomplète. Bien que nous rejoignons la conclusion de Muller (1991) quant à la maximisation de l'informativité, la méthode que nous utilisons pour y parvenir est différente. Nous nous inscrivons en faux contre son propos de traiter les adjectifs à polarité négative comme des expressions de la quantité minimale. La compatibilité de ces adjectifs avec les adverbes de haut degré plaide contre un tel diagnostic. Un des arguments de l'auteur est la compatibilité des adjectifs sous (38-40) avec *à peine* dans la mesure où le sémantisme de ce dernier suppose l'existence d'une norme de référence dont la valeur est péniblement atteinte. D'une manière générale, la seule codification de la petite quantité ne suffit pas pour expliquer la sensibilité à la polarité. Horn (cité dans Israel 2011 : 231) l'illustre à partir des expressions de la petite quantité; la discussion peut être transférée au français qui abonde lui aussi en expressions de la petite quantité : *un peu, un tout petit peu, si peu que ce soit. Un peu* n'est

pas sensible à la polarité ; *un tout petit peu* peut déclencher une lecture litotique : *Il est un tout petit peu fatigué* pour impliciter *Il est très fatigué*, alors que le troisième a évolué en tant qu'item à polarité négative : *Il n'est pas si peu que ce soit fatigué*.

#### 4. CONCLUSION

En tant que stratégie de la politesse, l'euphémisme est un mécanisme régulateur de l'interaction sociale. La présente analyse interroge en outre son rôle dans l'émergence des items à polarité négative. Concrètement, l'existence des cas d'adjectifs dont la distribution est restreinte aux contextes négatifs est une excellente illustration du mécanisme de 'stéréotypage rhétorique' qui est, selon Hoeksema (1997), à l'origine des items à polarité négative. C'est la distribution particulière des adjectifs à l'étude qui nous a conduits à interroger leur place parmi les items à polarité négative; leur cas est d'autant plus intéressant que la présence des items à polarité négative atténuateurs est relativement peu documentée. L'étude du rôle argumentatif de ces adjectifs ne peut être menée qu'à l'intérieur d'une théorie qui tire profit des ressorts pragmatiques pour prédire l'émergence des items à polarité négative, d'où le choix de la modélisation scalaire d'Israel (2011). L'échec de cette valeur d'atténuation à se conventionnaliser en raison d'un mécanisme pragmatique de renforcement de la négation est, sur le plan sémantique, source du vague et, sur le plan lexical, une illustration d'un principe d'économie selon lequel les langues ne lexicalisent pas les valeurs complexes (Moeschler 2006).

#### CORPUS

Frantext: [www.frantext.fr](http://www.frantext.fr)

#### BIBLIOGRAPHIE

- Beysade, C., 2006, *La polarité* (Séminaire transversal à UPFM Grenoble II).
- Brown, P., S. Levinson, 1988, *Politeness: some universals in language use* (Studies in interactional sociolinguistics 4), Cambridge, Cambridge University Press.
- Cruse D.A., 1986, *Lexical semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ducrot, O., [1972] 2003, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- Ducrot, O., 1980, *Les échelles argumentatives*, Paris, Editions de Minuit.
- Grice, H.P., 1975, « Logic and conversation », dans : Cole et al., *Syntax and Semantics: Speech acts*, New York, Academic Press, 41–58.
- Hoeksema, J., 1997, « Corpus study of negative polarity items », URL : <http://odur.let.rug.nl/~hoeksema/docs/barcelona.html>. (consulté le 5 janvier 2018)
- Hoeksema, J., H. Klein, 1996, « The development of a new adverb of degree: the case of Dutch even », URL:<http://www.let.rug.nl/~hoeksema/even.pdf>
- Hoeksema, J., 2012, « On the Natural History of Negative Polarity Items », *Linguistic Analysis*, 44, 2, 3–33.
- Horn, L., 1984, « Toward a new taxonomy for a pragmatic inference: Q-based and R-based inference », dans : D. Schiffrin (ed.), *Meaning, Form and Use in Context: Linguistic Applications*. Georgetown, Georgetown University Press, 11–42.
- Horn, L., 1989, *A Natural History of Negation*, Stanford, University CSLI Publications.
- Horn, L., 2006, « Implicature », dans : L. Horn, G. Ward (eds), *The Handbook of Pragmatics*, Blackwell Publishing Ltd.

- Israel, M., 2006, « Saying less and meaning less », dans : B. Birner, G. Wards (eds), *Drawing the Boundaries of Meaning: Neo-Gricean Studies in Pragmatics and Semantics in Honor of Laurence Horn*. Amsterdam, John Benjamins, 143–162.
- Israel, M., 2011, *The Grammar of Polarity. Pragmatics, Sensitivity and the Logic of Scales*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Klein, H., 2001, « Polarity sensitivity and collocational restriction of adverbs of degree », dans : J. Hoeksema, H. Rullman, V. Sanchez-Valencia, T. Van der Wouden (eds), *Perspectives on Negation and polarity terms*, Amsterdam, John Benjamins, 223–237.
- Levinson, S., 2000, *Presumptive meaning*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- Lilti, A.-M., 2004, « Négation d'un terme marqué et procédés de modalisation », *Langue française*, 142, 100–111.
- Linebarger, M., 1980, *The Grammar of Negative Polarity*. MIT Thesis.
- Moeschler, J., 2006, « Why are there no negative particulars? Horn's conjecture revisited », *Generative Grammar in Geneva*, 5, 1–13.
- Morgan, J.L., 1977, « Two Types of Convention in Indirect Speech Acts », *Technical Report*, 52, 261–280.
- Matsumoto, Y., 1995, « The conversational condition on Horn scales », *Linguistics and Philosophy*, 18, 21–60.
- Muller, C., 1991, *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève, Librairie Droz.
- Roussarie, L., 2017, *Sémantique formelle. Volume 1 : Introduction à la grammaire de Montague. (Textbooks in Language Sciences 4)*. Berlin, Language Science Press.
- Van der Wouden, T., 1995, « Litotes and downward monotonicity », dans : H. Wansing (ed.), *Negation.: A topic in Focus*, Berlin, Mouton/de Gruyter, 145–176.
- Van der Wouden, T., 1997, *Negative Contexts. Collocation, Polarity and Multiple Negation*, London, Routledge.